



NOM PRÉNOM DATE NAISSANCE /.../.....

Adresse CP..... Ville

Portable E-mail Profession

Pour les mineurs

Portable mère Profession E-mail

Portable père Profession E-mail

Enfant autorisé à repartir seul oui non

Inscription pour le cours de danse du :

- Mardi de 18h30 à 20 h : Garçons de 8 à 14 ans (classe de garçons sur sélection)**
- Mardi de 20 h à 21 h : Adultes à partir de 30 ans**
- Mardi et Jeudi de 21 h à 23 h : Compagnie**
- Jeudi de 19h à 20h : Garçons de 8 à 14 ans (classe de garçons sur sélection)**
- Jeudi de 20h à 21h : Pré-Compagnie**
- Samedi de 11h15 à 12h : Initiation à l'éveil (3 à 4 ans)**
- Samedi de 12h à 13h : Éveil**
- Samedi de 13h à 14h : Débutants**
- Samedi de 14h à 15h : Élémentaires**
- Samedi de 15h à 16h : Intermédiaires**
- Samedi de 16h à 17h : Avancés**
- Samedi de 17h à 18h : Technique avancé**

Pour favoriser une homogénéité des niveaux des élèves par classe, la répartition des élèves se fera en fonction du niveau des élèves et non pas de leur âge.

Cotisation annuelle

- 280€ pour 1 personne 410€ pour 2 personnes (fratrie) 500€ pour 3 personnes (fratrie) 240 € Éveil et Initiation Éveil

Droit à l'image

Pour les outils pédagogiques et de communication utilisés par l'Association Yeraz : affichages, vidéos, publications, site internet, Facebook, produits dérivés... En tant que responsable légal,

- J'autorise la diffusion de l'image de cet élève. Je n'autorise pas la diffusion de l'image de cet élève.

Date : Signature (du représentant légal pour les mineurs) :

LIEU DES COURS :

Centre Culturel « Le Marché du Dahomey » 2 bis rue des Camélias à Alfortville

Rentrée de la saison 2024-2025 : Le Samedi 21 Septembre 2024

CONDITIONS GÉNÉRALES

L'Association YERAZ décline toute responsabilité concernant la présence des élèves en dehors des heures de cours, ainsi qu'à l'extérieur des salles de répétition y compris les vestiaires.

FOURNIR UN CERTIFICAT MÉDICAL D'APTITUDE A LA DANSE. L'ASSOCIATION SE DÉGAGE DE TOUTE RESPONSABILITÉ SI LE DOCUMENT N'EST PAS FOURNI.

La cotisation annuelle doit être réglée le jour de l'inscription (possibilité d'effectuer 4 chèques maximum).

Les élèves qui n'auront pas réglé le montant de leur inscription ne seront pas acceptés en cours.

En cas de démission la cotisation ne sera pas remboursée.

Gala de fin d'année

Chaque année, l'Association organise un gala de danse au POC d'Alfortville avec une participation aux frais.

La date vous sera communiquée ultérieurement. Il est impératif de prévenir au moins trois mois avant le spectacle si l'élève n'y participe pas (sauf cas de force majeure).

Répartition des classes :

Éveil / Débutants/ Élémentaires/ Intermédiaires/ Avancés/ Pré-Compagnie

La répartition des classes en début d'année n'est pas définitive il revient au professeur de choisir la classe à laquelle l'élève correspond le mieux en fonction du niveau collectif pour favoriser une homogénéité au sein de la classe. Selon les besoins artistiques, des cours supplémentaires peuvent être rajoutés de façon régulière ou ponctuelle. Des répétitions auront lieu quelques dimanches dans l'année.

Absentéisme

Un nombre d'absences trop important au cours de l'année concernant un élève, pourrait remettre en question sa participation au spectacle de fin d'année. La décision reviendra au corps professoral qui prendra en compte la progression de la classe de l'élève.

Contacts

Pour toutes questions liées à l'organisation des cours contacter : **Vahag au 06 18 84 00 97.**

Pour toutes autres questions contacter le Président : **Bernard Ganimian au 06 64 52 88 51.**

Je certifie avoir pris connaissance des conditions générales de fonctionnement de Yeraz

Date :

Signature :